



## **CONFÉDÉRATION SUISSE**

INSTITUT FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(11) CH 707 946 A1

(51) Int. Cl.: **A47F 11/06** (2006.01) **G09F 19/12** (2006.01)

## Demande de brevet pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

## (12) DEMANDE DE BREVET

(21) Numéro de la demande: 00827/13

(71) Requérant: Pasquale Conicella, Rue du 31 décembre 13 1207 Genève (CH)

(22) Date de dépôt: 24.04.2013

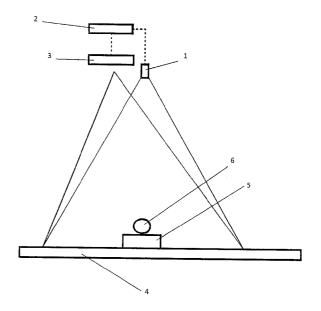
(72) Inventeur(s): Pasquale Conicella, 1207 Genève (CH)

(43) Demande publiée: 31.10.2014

(74) Mandataire: Griffes Consulting SA, 81 route de Florissant 1206 Genève (CH)

## (54) Système de présentation d'objets.

(57) Un système de présentation d'objets comporte un système de contrôle (2) relié à un système de projection (3) et à un système de détection des objets (1), un support de détection (5) disposé sur un support de projection (4), un objet à présenter (6) étant disposé sur le support de détection (5). L'objet à présenter (6) et/ou le support de détection (5) sont détectés par le système de détection des objets (1) qui transmet l'information au système de contrôle (2), ledit système de contrôle (2) traitant l'information et transmettant au système de projection (3) l'information à projeter.



#### Description

[0001] La présente invention se rapporte à un système de présentation d'objets posés sur un support.

[0002] Il est déjà connu de l'état de la technique des systèmes de présentations d'objets permettant de rendre plus attractif les objets en questions.

[0003] EP 2 147 578 décrit un système d'éclairage interactif pour un présentoir à vêtements, notamment pour créer un éclairage attrayant pour des vêtements suspendus sur une glissière du présentoir à vêtements. Ce système concerne un système d'éclairage interactif comportant des sources lumineuses intégrées dans le présentoir de vêtements, des capteurs aptes à détecter un objet, et une unité de commande qui reçoit des signaux provenant des capteurs et apte à évaluer les signaux reçus et à générer des signaux de commande pour les sources lumineuses commandant l'éclairage en fonction de l'évaluation. Ce système est conçu pour attirer l'attention des acheteurs potentiels mais aucune autre information que la lumière ne peut guider le client dans son choix.

[0004] Le but de la présente invention est de mettre en valeur un objet posé sur un support et d'afficher des informations spécifiques à l'objet.

[0005] Conformément à l'invention, un système de présentation d'objets comporte un système de contrôle relié à un système de projection et à un système de détection des objets, un support de détection disposé sur un support de projection, un objet à présenter étant disposé sur le support de détection. L'objet à présenter et/ou le support de détection sont détectés par le système de détection des objets qui transmet l'information au système de contrôle, ledit système de contrôle traitant l'information et transmettant au système de projection l'information à projeter.

[0006] Le système de présentation d'objets comporte un support de détection de forme quelconque sur lequel est disposé un élément rapporté, notamment une pastille de couleur ou un bandeau de couleur.

[0007] Le système de projection éclaire par un faisceau de lumière l'objet à présenter et/ou projette des images à un endroit souhaité. Les images projetées peuvent être des éléments visibles de l'objet captés par le moyen de détection, ou des images de l'objet ou des parties de celui-ci stockées dans l'ordinateur, voire d'autres images qui éventuellement n'ont aucun lien avec l'objet.

[0008] Le système de contrôle est une unité de traitement de l'information comme par exemple un ordinateur.

[0009] Le système de projection est un instrument d'optique destiné à projeter des images fixes ou animées comme par exemple un vidéoprojecteur.

[0010] Le système de détection des objets est une caméra couplée à un système de traitement informatique des images.

[0011] Le système de détection des objets et le système de projection sont situés sur la partie supérieure de la zone dans laquelle la projection a lieu comme un plafond d'une pièce par exemple.

[0012] La mise en œuvre du système repose sur une caméra et un vidéoprojecteur. L'objet à éclairer est détecté par traitement informatique des images et on obtient ainsi le type d'objet et sa position dans l'espace. Le projecteur projette l'image et l'éclairage souhaité à un endroit précis.

[0013] Les caractéristiques de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de plusieurs formes d'exécutions données uniquement à titre d'exemple, nullement limitative en se référant aux figures schématiques, dans lesquelles:

- La fig. 1 représente un schéma de principe du système de présentation d'un objet dans lequel les champs de visions des systèmes de projection et de détections sont représentés; et
- La fig. 2 représente une vue en perspective du système de présentation lorsque une montre-bracelet est disposée sur le support de détection et des images sont projetées autour de la montre-bracelet.

[0014] La description qui suit, concerne la présentation d'une montre-bracelet disposant d'une complication particulière, et elle est donnée à titre d'exemple et sert de support pour la présente invention.

[0015] Selon une forme d'exécution de l'invention, illustrée en fig. 2, le système de présentation permet de mettre en valeur un objet, par exemple une montre-bracelet 6 disposée sur un support de détection 5. Le support de détection 5 est posé par exemple sur un plan horizontal 4 faisant office de présentoir, comme par exemple une table.

[0016] Le système de présentation d'objets comporte un ordinateur 2 relié à un vidéoprojecteur 3 et à une caméra 1 (fig. 1). Un support de détection 5 de forme rectangulaire est disposé sur une table 4 et la montre-bracelet 6 est disposée sur le support de détection 5. La montre-bracelet 6 et le support de détection 5 sont détectés par la caméra 1 qui envoie les images à l'ordinateur 2 et celui-ci traite les images pour y détecter le support 5. La caméra seule ne détecte rien.

L'ordinateur 2 transmet au vidéoprojecteur 3 l'information à projeter comme par exemple ici des pièces mécaniques 9 qui sont intégrées dans la montre-bracelet 6.

[0017] Le support de détection 5 de forme rectangulaire peut comporter un élément rapporté 7 comme par exemple un bandeau de couleur, permettant au système de contrôle 2 de faire la distinction entre deux modèles de montre comportant des caractéristiques différentes.

[0018] Le vidéoprojecteur 3 éclaire par un faisceau de lumière 8 la montre-bracelet 6 et projette des images 9, par exemple des images de pièces mécaniques entre autre le cadran, les sous-éléments du cadran, un bracelet,... voire des éléments invisibles stockés dans l'ordinateur. Ainsi, les images 9 des pièces mécaniques peuvent par exemple pivoter autour de la montre-bracelet 6 permettant ainsi de mettre en évidence les caractéristiques de la montre-bracelet 6.

[0019] La caméra 1 et le vidéoprojecteur 3 sont situés sur la partie supérieure de la pièce, c'est-à-dire au plafond.

[0020] Le système permet d'éclairer en continu la montre-bracelet 6 pendant sa présentation et son déplacement d'un endroit de la table 4 vers un autre endroit de la table 4.

[0021] En fonction du type d'objet présenté, le système permet d'afficher des informations spécifiques permettant aux clients de découvrir des éléments particuliers de l'objet et au vendeur de soutenir ses propos.

#### Revendications

- 1. Système de présentation d'objets comportant un système de contrôle (2) relié à un système de projection (3) et à un système de détection des objets (1), un support de détection (5) disposé sur un support de projection (4), un objet à présenter (6) étant disposé sur le support de détection (5), caractérisé en ce que le système de détection des objets (1) est agencé pour détecter l'objet à présenter (6) et/ou le support de détection (5) et pour transmettre l'information au système de contrôle (2), ledit système de contrôle (2) étant agencé pour traiter l'information et transmettre au système de projection (3) l'information à projeter.
- 2. Système de présentation d'objets selon la revendication 1, comportant un support de détection (5) de forme quelconque sur lequel est disposé un élément rapporté (7), notamment une pastille de couleur ou un bandeau de couleur.
- 3. Système de présentation d'objets selon la revendication 1 ou 2, dans lequel le système de projection (3) éclaire par un faisceau de lumière (8) l'objet à présenter (6) et/ou projette des images (9) à un endroit souhaité.
- 4. Système de présentation d'objets selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le système de contrôle (2) est une unité de traitement de l'information comme par exemple un ordinateur.
- Système de présentation d'objets selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le système de projection (3) est un instrument d'optique destiné à projeter des images fixes ou animées, comme par exemple un vidéoprojecteur.
- 6. Système de présentation d'objets selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le système de détection des objets (1) est une caméra couplée à un système de traitement informatique des images.
- 7. Système de présentation d'objets selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le système de détection des objets (1) et le système de projection (3) sont situés sur la partie supérieure de la zone dans laquelle la projection a lieu comme un plafond de pièce par exemple.

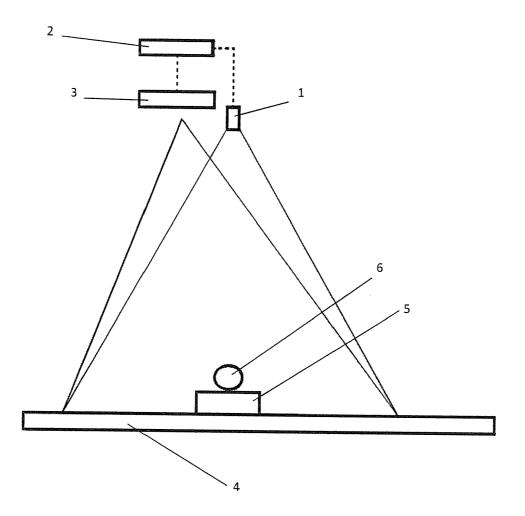


Figure 1

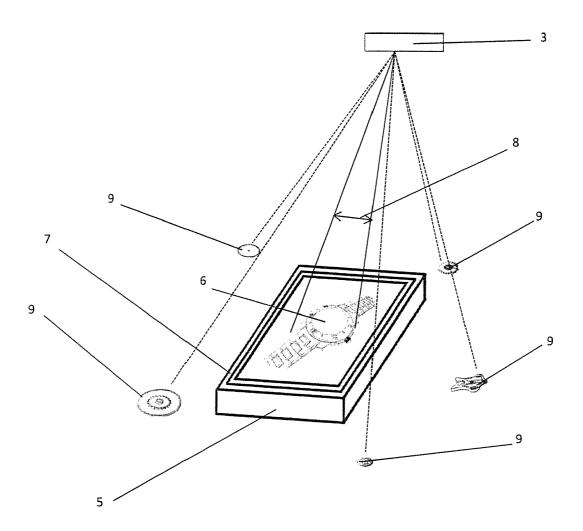


Figure 2

RAPPORT DE RECHERCHE RELATIF À LA DEMANDE DE BREVET SUISSE

Numéro de la demande: CH00827/13

Classification de la demande (CIB): Domaines recherchés (CIB):

**A47F11/06**, **G09F19/12** A47F

### **DOCUMENTS PERTINENTS:**

(référence du document, catégorie, revendications concernées, indications des parties significatives (\*))

1 WO2010026520 A2 (KONINKL PHILIPS ELECTRONICS NV [NL]; LASHINA TATIANA A [NL]; VAN LOENEN EVERT J [NL]; BERGMAN ANTHONIE H [NL]) 11.03.2010

Catégorie: X Revendications: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

\* Page 1 lignes 5-24, page 12 lignes 8-28, page 14 lignes 11-18, page 16 lignes 17-23; Figs. 1, 2c \*

2 US2005251800 A1 (MICROSOFT CORP [US]) 10.11.2005

Catégorie: X Revendications: 1, 2, 3, 4, 5, 6

\* [0001], [0005], [0006], [0007], [0019], [0048], [0051], [0052], [0054]; rev 14; Fig. 2A \*

3 WO2007015200 A2 (KONINKL PHILIPS ELECTRONICS NV [NL]; DECRE MICHEL M J [NL]; VAN LOENEN EVERT J [NL]; VAN DE SLUIS BARTEL M [NL]) 08.02.2007

Catégorie: A Revendications: 1, 2, 3, 4, 5, 7

\* Page 1 lignes 6-15, page 4 lignes 25-35, page 6 lignes 16-25 ; Fig. 1 \*

4 WO2011086369 A1 (CLICK NETHERFIELD LTD [GB]; CHAPLIN MICHAEL PETER BRIAN [GB]) 21.07.2011

Catégorie: A Revendications: 1, 3, 4, 5, 7

\* Page 17 lignes 19-27; rev 1, 3, 4, 5; Fig. 1 \*

5 EP0672993 A2 (NOVAK JEFFREY M [US]) 20.09.1995

Catégorie: A Revendications: 1, 2

\* Page 3 lignes 24-41; Fig. 1 \*

#### CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS:

X: remettent en question, à eux seuls, la nouveauté et/ou l'activité inventive

Y: remettent en question, à l'appui d'un document de la même E: catégorie, l'activité inventive

A: définissent l'état général de la technique sans avoir de pertinence particulière pour la nouveauté et l'activité inventive

O: divulgation non écrite

P: ont été publiés entre la date de dépôt de la demande de brevet objet de la recherche et la date de priorité revendiquée ont été fournis par le demandeur avec la demande de brevet

théories et principes sur lesquels se fonde l'invention

documents de brevets dont la date de dépôt ou de priorité se situe avant la date de dépôt de la demande de brevet objet de la recherche mais qui ont été publiés seulement après cette date

L: documents cités pour d'autres raisons

&: membre de la même famille de brevets; document correspondant

La recherche se base sur la version des revendications déposée initialement. Une nouvelle version des revendications déposée ultérieurement (art. 51 al. 2 OBI) n'est pas prise en considération.

Le présent rapport de recherche a été établi pour les revendications, pour lesquelles les taxes requises ont été payées.

D:

T:

Recherche effectuée par: Diana Portolés García

Autorité de recherche, lieu: Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Berne

Fin de la recherche: 18.07.2013

# TABLEAU DES FAMILLES DES BREVETS CITÉS

Les membres de la famille sont mentionnés conformément à la base de données de l'Office européen des brevets. L'Office européen des brevets et l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle ne garantissent pas ces données. Celles-ci sont fournies uniquement à titre d'information.

WO2010026520 A2	11.03.2010	CN102144201 A EP2324409 A2 TW201017474 A US2011141011 A1 WO2010026520 A2 WO2010026520 A3	03.08.2011 25.05.2011 01.05.2010 16.06.2011 11.03.2010 18.11.2010
US2005251800 A1	10.11.2005	US2005251800 A1 US7467380 B2	10.11.2005 16.12.2008
WO2007015200 A2	08.02.2007	CN101233540 A EP1913555 A2 JP2009503717 A JP5015926 B2 KR20080031927 A US2008228577 A1 WO2007015200 A2 WO2007015200 A3	30.07.2008 23.04.2008 29.01.2009 05.09.2012 11.04.2008 18.09.2008 08.02.2007 31.05.2007
WO2011086369 A1	21.07.2011	GB201000447 D0 WO2011086369 A1	24.02.2010 21.07.2011
EP0672993 A2	20.09.1995	EP0672993 A2 EP0672993 A3 US5497314 A	20.09.1995 17.12.1997 05.03.1996